

présente

Personne ne me croît !



VENDREDI 17 OCTOBRE 2003 À 20H30

Salle Lucas
maison de la Culture
Boulevard des Freres Rimbaut, 2
7500 Tournai

Patrick, dans une chaise roulante depuis un accident découvre un nouveau hobby: observer la vie des voisins.
Amour, haine, intrigue seront au rendez-vous à tel point que son quotidien en sera bouleversé.

COMÉDIEN(NES):

Dominique Bremans, Jérôme Duquesne, Lut Reysen, Salvatore Falletta et Virginie Deguent

MISE EN SCENE: Lut Reysen

L'INTERPRETE: Sophie Dussart

Réservations
Cie imagerie
Fax: 02/733 80 26
é-mail: imagerie50@hotmail.com

ENTRÉE: Prévente : 8 €
Adultes: 9 €
Etudiants : 7 €

Exempt de timbres asbl art. 198/7



Centre d'Expression et de Créativité reconnu
par la Communauté française de Belgique.



Affiliée à la Fédération
Francophone des Sourds
de Belgique asbl.



Association des Sourds et Malentendants
du Tournaisis.

Journal

Journal de la FFSB

Trimestriel : Octobre / Novembre / Décembre 2003

Belgique - Belgie
P.P.
1050 Bruxelles 5
BC 0491

Numéro 80



En supplément:

Brochure Forum
Formation-Emploi

Congrès mondial des sourds à Montréal

Bureau de dépôt : Bruxelles 5 / Chaussée de Boondael 55



Editrice responsable : Martine FRAITURE - Rue Van Eyck, 11 A / 4 - 1050 Bruxelles



FEDERATION FRANCOPHONE
DES SOURDS DE BELGIQUE

Sommaire

Le mot de la rédaction.....	3
Les nouvelles de la FFSB.....	3
Congrès Mondial des Sourds :	
Impressions d'un Belge	
La fraternité mondiale.....	4
Droits de l'Homme.....	5
Education.....	6
Témoignage.....	7
Santé	
Quoi de neuf, docteur ?.....	8
Internet	
Question de santé, les informations pratiques en ligne.....	9
Visuel-Langue des Signes	
Innovier l'apprentissage de la langue des signes par l'iconicité.....	10
Agenda des associations affiliées.....	12
Mots croisés du CFLS n° 62.....	14
Culture / Loisirs.....	15
Volet social :	
Je loue un appartement.....	16
Aides techniques	
Une équipe de chercheurs développe des téléphones 3G pour personnes sourdes.....	18
Echos.....	19
Revue de presse.....	20
Annonces / Courrier.....	21
Bus 2003 / Au fil des relations.....	22
Carte membre de la FFSB.....	23
Solutions des mots croisés n°60.....	23
Culte.....	23

Sournal

Journal de la FFSB

Trimestriel d'éducation permanente
édité par la FÉDÉRATION FRANCOPHONE
DES SOURDS DE BELGIQUE

Rue Van Eyck, 11A / 4
1050 Bruxelles - Belgique

Fax: +32 (0)2 644 68 44
Tél.: + 32 (0)2 644 69 01
E-mail : sournal@ffsb.be
Site web : www.ffsb.be

Spécialisé dans le domaine de la surdité, Sournal traite de divers sujets généraux et fait part des initiatives prises en faveur des sourds et malentendants. Porte-parole de la Fédération Francophone des Sourds de Belgique, tout en conservant son indépendance rédactionnelle, Sournal remplit une mission positive, préventive et constructive. Il favorise ainsi la construction d'un terrain de réflexion, d'entente et d'action entre les sourds, malentendants et entendants.

Comité du Sournal

Brigitte BENNERT
Thomas BRUNEAU
Alfred FIÉVET
Martine FRAITURE
Christelle BALARD

Rédacteurs

Jean-Louis BRASSIENE
Nathalie DESSART
Martine FRAITURE
Lydia LALLEMAND
Pierre LELEUX
Frédérique VAN EVELGHEM

Rédacteur principal

Thomas BRUNEAU

Éditrice responsable

Martine FRAITURE

Dessins

Serdu

Mise en page

Thomas BRUNEAU

Imprimeur

Publiprim

Articles et réactions de nos lecteurs

N'oubliez pas d'envoyer vos articles et/ou réactions avant le **21 novembre 2003**

Par courrier: Sournal, rue Van Eyck 11A/4
1050 Bruxelles

Par fax: 02 644 68 44

Par E-mail: sournal@ffsb.be

Nous tenons à ce que les articles
soient bien rédigés.

LE CONTENU ET LE TON DES
ARTICLES / RÉACTIONS
N'ENGAGENT QUE LEURS AUTEURS !



Le mot de la rédaction

Il a fallu beaucoup de motivation à nos amis sourds canadiens pour organiser avec succès ce grand Congrès Mondial des Sourds à Montréal (voir page 3). Ils ont pu rassembler de nombreuses nationalités et assurer la logistique de l'interprétation dans les différentes langues des signes. Les sourds québécois voulaient provoquer une solidarité entre les sourds venus des quatre coins du globe et surtout vis-à-vis des sourds dans les pays en voie de développement. Nous ne doutons pas que les organisateurs sourds québécois ont saisi cette occasion pour rehausser considérablement l'image de leur Fédération non seulement au niveau national mais aussi international. Grâce à la motivation, nous pouvons mobiliser nos capacités pour concrétiser des ambitions comme le fameux Congrès Mondial des Sourds. Cela se vérifie également dans le domaine de l'emploi.

Au moment où nous écrivons ces lignes, le Forum-Emploi pour les sourds et malentendants se déroule à Tournai (voir la brochure au milieu de ce Sournal). Le Service d'aide à la Recherche de l'Emploi (SARE), que ce soit à Bruxelles ou en Wallonie, continue son travail de sensibilisation à l'attention des employeurs mais aussi des sourds. S'il est certain que ces derniers sont généralement moins privilégiés quant à l'accès à l'emploi par rapport à aux entendants, il n'en reste pas moins vrai que des sourds trouvent un travail seuls ou avec l'aide du SARE. On objecte souvent qu'il s'agit des exceptions, quoique nombreuses. Ces exceptions découlent-elles des capacités ou de la motivation des travailleurs sourds ? Il semble que la motivation vient en premier et conditionne notre apprentissage scolaire et l'acquisition d'une expérience professionnelle de qualité. La motivation n'est pas le privilège d'une élite, elle est à la portée de tout le monde.

Il est intéressant de noter que la motivation est étroitement liée à une finalité, et surtout à la conviction du bien-fondé de ce but. C'est ainsi que nous mettrons tout en œuvre pour atteindre l'objectif que nous nous sommes fixé. La passivité laissera place à une attitude active et responsable, voire à une certaine ambition, bref, nous sommes motivés.

D'ailleurs, quel papier accompagne notre curriculum vitae ? Notre lettre de motivation...

Thomas BRUNEAU

Les nouvelles de la FFSB



Des journaux, parlés ou écrits, l'ont déjà annoncé : la langue des signes est reconnue. Oui, mais encore un peu de patience car si le projet de décret est bien passé en 2e lecture auprès du Gouvernement le 10 septembre dernier, il doit encore être débattu et approuvé par le Parlement de la Communauté française, sans doute au mois d'octobre, sinon en novembre. Avant la fin de l'année, ce sera enfin une réalité et non un rêve.

Mais le travail n'est pas terminé pour autant et c'est là que la FFSB a besoin de vous. A part la Commission Consultative de 15 représentants du monde associatif de la surdité qui sera nommée par le Gouvernement après l'approbation du décret par le Parlement, la FFSB a le projet de créer des commissions de travail avec toutes personnes prêtes à partager leurs compétences en vue de trouver des solutions dans différents domaines et de soutenir des projets. Si vous vous sentez concernés, n'hésitez pas à contacter ou envoyer une lettre au Conseil d'Administration de la FFSB.

Pour mieux informer le public et les services publics sur tout qui existe dans la Communauté des sourds, la FFSB a, grâce au designer Paul, une affiche bien attirante et affichant les couleurs de son logo. C'est par l'information et en rassemblant les forces vives que nous pourrons rendre la société plus accessible aux sourds.

Dans le domaine de l'audiovisuel, la FFSB a rencontré le nouveau directeur de la télévision à la RTBF, Monsieur Gerlache. Si la bonne volonté est affichée, les résultats ne suivent malheureusement pas encore malgré les rencontres avec les présidents de Partis, les Ministres compétents et les administrateurs de la RTBF. S'il n'y a pas de réel changement à la fin de cette année, nous n'aurons plus d'autre alternative que de descendre dans les rues.

Par contre, pour Télé-Bruxelles, le directeur Monsieur Huisman s'est montré plus positif. En plus du sous-titrage par télétexte qui existe déjà, une interprétation en langue des signes sera assurée du lundi au vendredi au Journal Télévisé dans quelques jours. D'une durée de 10 minutes, ce JT passe en boucle jusqu'au lendemain matin. Pour en savoir davantage, vous pouvez vous adresser au secrétariat de la FFSB ou consulter notre site www.ffsb.be

Dans l'attente du prochain numéro où j'espère avoir d'autres bonnes nouvelles à vous annoncer, n'oubliez pas que c'est maintenant que la FFSB a besoin de vous.

Martine

Abonnement au Sournal

Le Comité de Rédaction vous remercie du soutien que vous voudrez bien lui apporter en vous abonnant et en versant la somme correspondante au compte de Sournal:
068-2030854-89

10 euros pour l'abonnement d'un an
15 euros ou plus comme abonné de soutien
20 euros pour l'étranger par mandat postal

Pour soutenir la FFSB

Vous bénéficierez de l'immunité fiscale pour tout don supérieur ou égal à 30 euros. Sans votre soutien, la FFSB sera dans l'impossibilité de continuer le combat mené depuis tant d'années.

Notre compte est: 310-0266448-75

Merci de ne pas nous oublier

Congrès Mondial des sourds à Montréal (Canada)

Impressions d'un Belge*

Du 18 au 26 juillet 2003, un grand rassemblement des sourds s'est tenu dans la belle ville de Montréal au Québec. Sous le thème "Défis et opportunités des sourds au 21e siècle", le programme fut riche en questions et en solutions pour tous les sourds et malentendants du monde. Voici quelques points forts et les impressions...

La fraternité mondiale

Ceux qui ont eu la chance de participer au congrès seront d'accord que ce fut un grand moment de fraternité entre sourds. Figurez-vous: 3000 participants et officiels venus de 108 pays différents et pratiquant comme langues officielles les langues des signes!

Dans chaque salle, l'image des orateurs était projetée sur trois grands écrans avec les sous-titrages anglais et français. Bon nombre de ces intervenants officiels signaient dans leur propre langue. Trois autres écrans projetaient les trois interprètes (langue des signes américaine, langue des signes québécoise et langue des signes internationale). Dans la salle même, nous pouvions voir 15 à 25 interprètes «nationaux» en action simultanée devant les congressistes regroupés par pays: cela ressemblait à une agréable «cacophonie gestuelle»!

Les langues des signes fleurissaient surtout dans les couloirs de l'immense hall où se côtoyaient toutes nationalités, toutes couleurs de peau, tous costumes traditionnels et tous âges. Un ingénieux mélange de signes et de mimes permettait de se faire comprendre. Pouvoir signer «attends, je vais t'aider» à un congressiste japonais encombré de paquets (et de caméras!) est un plaisir que n'ont pas les entendants. Partout les langues des signes s'épanouissaient, que ce soit dans les rues, les restaurants, les parcs, etc.. Le plus émouvant est la perception claire et très profonde de deux éléments qui nous amènent à réfléchir.

Premièrement, il nous arrive de nous plaindre de notre situation de sourds dans un monde entendant. Cette réaction est compréhensible et aussi à relativiser. De nombreux congressistes venus des pays pauvres ou en voie de développement nous ont décrit la situation dramatique, cruelle et intolérable dans laquelle leurs concitoyens sourds se trouvaient. La pauvreté, le manque d'éducation et les croyances sont d'autant d'obstacles majeurs au bonheur des sourds. Dans de nombreux pays, les sourds sont rejetés, méprisés et ignorés. Dans des régions très pauvres, l'enfant sourd est perçu comme une charge intolérable pour la famille. L'aide sociale inexistant, l'enfant sourd se retrouve délaissé (voire parfois attaché) dans une remise ou un débarras. À d'autres endroits, la surdité est considérée comme une punition divine. Par conséquent, il est interdit d'aider un sourd. Témoin ce cas d'une

Les langues des signes fleurissaient surtout dans les couloirs de l'immense hall où se côtoyaient toutes nationalités, toutes couleurs de peau, tous costumes traditionnels et tous âges

femme que l'on laissait mourir dans une grange des suites d'un accouchement difficile; personne n'osait s'approcher d'elle ni lui venir en aide. Son crime? Elle est sourde.

Deuxièmement, si nous travaillons pour une fraternité au sein de la communauté sourde et pour promouvoir la culture sourde, qu'en est-il de nos actions vis-à-vis des sourds vivant dans des pays pauvres? Avant de nous plaindre, serait-il possible de considérer leur cas voire de leur venir en aide? Nous comprenons le rôle que les sourds doivent jouer: collaborer étroitement avec les associations nationales affiliées à la Fédération Mondiale des Sourds. Cette voie de pression et d'action globale de tous les sourds pour le respect des droits de l'homme peut provoquer la reconnaissance de la place qu'occupe la communauté sourde sur «la scène mondiale».



Droits de l'Homme

La commission «Droits de l'Homme» présidée par une Belge, Madame Helga STEVENS, présidente de l'EUD (European Union of the Deaf), fut des plus intéressantes. Le débat sur les droits de l'homme est d'une importance capitale afin de bien déterminer la stratégie de reconnaissance de la communauté sourde. La reconnaissance de la langue des signes n'est qu'une étape partielle dans ce processus. En effet, cette reconnaissance doit être englobée dans une exigence beaucoup plus vaste du respect général de la personne et de l'absence totale de discrimination entre les individus. À ce niveau les textes légaux existent (ONU, UNESCO, OSCE) et peuvent servir de base à des actions en justice ou à des pressions pour faire respecter la minorité sourde et malentendante. L'exemple du Canada est assez représentatif: les associations des sourds (ou les sourds à titre individuel) se basent avant tout sur les lois internationales, fédérales et régionales d'égalité entre les personnes en vue d'obtenir le respect de leur spécificité. Sur la base du droit de ne subir aucune discrimination de race, de sexe, de religion, de langue et afin d'obtenir un accès égalitaire à la culture, à la justice, à l'emploi et aux soins, les sourds remportent des jugements auprès du tribunal des droits de la personne (voir encarté «Ordonnance canadienne sur le sous-titrage à la télévision») ci-contre et la rubrique Santé).

Il est donc vital, aussi bien en Belgique qu'au sein de l'Europe ou du Monde, de se préoccuper des lois sur lesquelles cette égalité des chances et le respect des personnes dans tous les domaines doivent être respectés. Reprenons une phrase de la Commission des Droits de l'Homme: «L'autonomie dont il est ici question se calcule en termes de valeur démocratique, d'intégrité, de détermination et de développement personnel.»

ORDONNANCE Canadienne sur le sous-titrage à la TV

" Pour les motifs susmentionnés, le Tribunal déclare que la Société de Radiodiffusion Canadienne (SRC) a contrevenu à la Loi canadienne des droits de la personne, et ordonne ce qui suit :

Que le réseau de langue anglaise de la SRC et Newsworld sous-titrent la totalité de leur programmation télévisuelle, y compris les émissions de télévision, les annonces publicitaires, les promos et les nouvelles de dernière heure imprévues, depuis l'entrée en ondes jusqu'à la fin des émissions. Cela doit se faire dès que les circonstances le permettent. "



Education

Créativité chez les sourds

De la commission " Culture sourde ", nous retenons un exposé très vivant (en langue des signes bien sûr) d'un conférencier sourd coréen sur les caractéristiques de la culture sourde par rapport à celle des entendants.

Un aspect frappant est l'avantage énorme que le multilinguisme apporte à ceux qui le pratiquent. En effet, connaître et pratiquer plusieurs langues constituent une gymnastique de l'esprit qui apporte un supplément d'inventivité. Manipuler divers concepts, construire sa «phrase» de manière différente, s'adapter au génie de chaque langue ouvre l'esprit à la tolérance et surtout à la créativité.

Ceci est surtout flagrant lorsque les langues connues par l'individu possèdent des structures très différentes l'une de l'autre. Or, qu'y a-t-il de plus différent que la syntaxe du français (écrit ou parlé) en comparaison avec celle de la langue des signes?

Sachons-le: chaque enfant qui a la chance de manipuler deux langues aussi différentes que le langage gestuel et le langage parlé ou écrit possède en lui une richesse de développement inégalée. La langue des signes a réellement sa place et ne doit pas être pratiquée en cachette. Car plus il y aura d'entendants qui l'apprécieront et la pratiqueront, plus les tabous tomberont construisant ainsi un terrain propice au développement de la langue des signes.

Tous les exposés sur l'Education recommandent actuellement le bilinguisme précoce. Des démonstrations vraiment très intéressantes (et fort «applaudies») ont eu lieu au Congrès sur les méthodes d'immersion en bilinguisme.

«L'enseignement bilingue offert aux enfants sourds à Montréal»
(M. Lelièvre ; Ecole Gadbois ; département linguistique de l'Université du Québec (UQAM)).

Les sourds et l'enseignement supérieur

La prestigieuse Université GALLAUDET était évidemment présente dans les stands de l'exposition attendant au Congrès; présente et très accueillante à tous ceux qui désiraient une information.

En Europe, l'accès aux études universitaires est beaucoup plus malaisé notamment par manque d'information coordonnée des possibilités et des réalisations existantes. Chacun est livré à lui-même et a du mal à recueillir des informations sur les études adaptées aux sourds mises au point dans les écoles supérieures européennes.

Une idée intéressante est proposée par l'Autriche (Université de Klagenfurt, Prof. Franz Dotter) au sein de l'Europe : «L'Université des Sourds». Le projet est de créer une université virtuelle qui ne serait pas en concurrence avec les autres universités d'Europe mais rassemblerait l'inventaire des études accessibles en langue des signes au sein des diverses universités européennes. Ainsi, en consultant le site web, on pourrait, par des questions successives, s'orienter valablement vers l'université qui prévoit des cours en langue des signes dans le domaine que l'on recherche. Au cas où aucune université n'assure cette formation, un projet de création de cette faculté serait mis en route.

Vous avez remarqué que cette belle réalisation est encore au conditionnel, c'est-à-dire à l'état de projet mais nous vous tiendrons au courant des développements. C'est en tout cas une affaire à suivre...

Témoignage

Les 18 et 19 juillet, Monsieur Salvatore FALLETTA, Président de la FFSB, a assisté à la 16^e Assemblée Générale de la Fédération Mondiale des Sourds. Voici son témoignage.

«A cette assemblée, 61 pays sur 126 invités étaient présents. Les 65 pays restants ne purent pas venir principalement pour des problèmes de visas. En ce qui concerne la Belgique, deux délégués belges: Mieke VAN BRAEKEVELT et Salvatore FALLETTA. Pour la petite anecdote, la WFD a refusé qu'une représentante somalienne entendante continue son discours parce qu'elle pratiquait très mal la langue des signes et préférait parler. Par là, la WFD exprime très bien sa philosophie : la présidence des associations nationales pour sourds doit être assurée par une personne pratiquant parfaitement la langue des signes.

La WFD annonce qu'une nouvelle étape vient d'être franchie dans la collaboration avec les Nations Unies: la WFD est reconnue de façon officielle par les Nations Unies.

Organisation du Congrès WFD en 2007, trois pays entraient en lice: la Hongrie (Budapest), l'Afrique du Sud (Darbar) et

l'Espagne (Madrid). L'Espagne a remporté à 31 voix contre 28 pour l'Afrique du Sud et 3 voix pour la Hongrie. Cette dernière a lieu de regretter sa défaite car en 2007 elle fêtera les 100 ans de la Fédération Hongroise des Sourds. Que l'Espagne ait remporté n'est pas forcément étonnant si on sait que l'espagnol est une langue pratiquée sur l'immense territoire américain et surtout en Amérique latine. Il se pourrait aussi que l'Europe entretienne une certaine affinité pour les pays plus proches qu'éloignés.

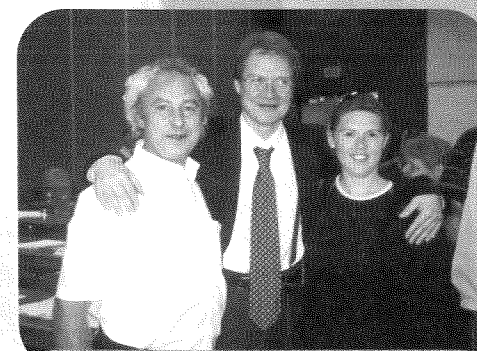
Cette assemblée générale fut présidée pour la dernière fois par Liisa KAUPPINEN. La présidente de WFD, âgée de 64 ans et fatiguée, exprime son désir de remettre ses fonctions. Trois candidats entrent alors en concurrence: Monsieur Makku JOKKINEN (Finlande), Monsieur Léonard MITCHELL (Canada) et Monsieur Johan Bert WESEMAN (Pays-Bas). JOKKINEN remporte avec une écrasante majorité par 47 voix contre respectivement 5 et 11 voix. Feliciano SOLA LIMIA assure la vice-présidence. Carol-Lee AQUILINE, connue en tant que Secrétaire Générale de la WFD, conserve ses fonctions.

Le résultat favorable pour la

Finlande est assez compréhensible, car elle et les autres pays scandinaves sont parmi les plus actifs au niveau européen pour apporter l'aide aux sourds de pays défavorisés. En effet, trois pays pauvres (Georgie, République du Tadjikistan et Azerbaïdjan) n'auraient pas pu être représentés si la Finlande n'était pas intervenu pour couvrir leurs frais de voyage. Cette nouvelle nomination fut fort applaudie d'autant plus que l'association finlandaise pour sourds est constituée de nombreux jeunes sourds.

Lors de cette assemblée générale, on a beaucoup insisté sur la situation dramatique des pays pauvres comme ceux du sud ouest de l'Asie. Là-bas les pauvres gagnent 2 euros par mois. Les enfants sourds ne bénéficient pas d'une éducation scolaire. La WFD incite les professeurs sourds à venir en aide à ces pays. Etant donné qu'elle ne pourra pas assurer le financement d'un tel programme humanitaire, la WFD encourage chaque organisation nationale pour sourds à trouver les fonds rendant possible cette initiative. L'objectif à atteindre est de rééquilibrer les relations Nord-Sud.»

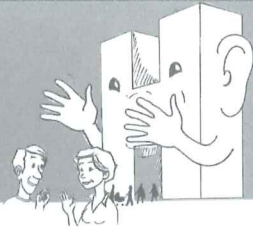
Propos recueillis par Thomas BRUNEAU



Salvatore FALLETTA, président de la FFSB (à gauche), et Mieke VAN BRAEKEVELT, représentante pour FEVLADO (à droite), entourant le nouveau président de la WFD, Makku JOKKINEN.



Les représentants de trois pays en voie de développement. De gauche à droite : Amiran BATATUNASHVILI (Georgie), Rustam Khisorievich ZEVAROV (République du TAJIKISTAN) et Khallgor TAPBLUH (Azerbaïdjan).



Quoi de neuf, docteur?

Suite au Congrès Mondial au Canada, on perçoit très bien les voies qui amèneront une amélioration importante à la reconnaissance des droits des sourds et malentendants. Dans le domaine de la santé, un des problèmes majeurs est l'accès à des soins de qualité, c'est-à-dire permettant un accès et un dialogue aisés entre les "soignants" et les "signants". Qu'en est-il de la Belgique en comparaison avec le Canada ?

Les solutions classiques sont diverses :

1. Soit une formation du personnel soignant afin qu'il puisse accueillir les sourds et les malentendants. Très souvent, en effet, les problèmes de communication entre sourds et soignants proviennent d'une très mauvaise connaissance de la culture sourde et des besoins spécifiques des sourds et des malentendants.

Dans ce domaine, la Wallonie n'a pas à rougir. En effet, les CSS (Centres de santé pour sourds affiliés à la FFSB) effectuent un travail de fond encore largement méconnu de notre communauté sourde. En 2003, les CSS ont déjà formé plus de 600 membres des hôpitaux à l'accueil des sourds et malentendants. Une animatrice sourde de naissance (Florence ou Nicoletta), un médecin malentendant (Pierre) et une interprète se rendent dans les hôpitaux et forment les infirmières et personnel d'accueil. Nous sensibilisons aussi les directeurs d'hôpitaux aux problèmes de l'accès aux services d'urgences (fax, SMS) et à l'ensemble des modifications nécessaires à l'accueil des sourds. Ce sera un long travail de formation dont nous vous rendrons compte ici même en cours d'année .

2. Un autre besoin est la présence plus aisée d'interprètes spécialement formés en santé au sein des hôpitaux. Le CFLS (Centre Francophone de la Langue des Signes), l'association des interprètes et, au sein des CSS, des médecins pratiquant la LS travaillent actuellement à la traduction de certaines notions médicales encore trop imprécises en LS.

Néanmoins, les horaires des interprètes et ceux des médecins sont bien souvent peu compatibles notamment en cas d'urgence. Une voie d'avenir se dessine et a été présentée au

Congrès de Montréal. Il s'agit, grâce aux techniques modernes de webcam et de réseaux à grande vitesse, d'offrir un service permanent d'interprètes spécialisés en santé. Le médecin et le patient bénéficient chacun d'un écran surmonté d'une caméra et peuvent ainsi dialoguer en temps réel avec un interprète qui travaille à partir du Centre d'Interprétariat, sans devoir se déplacer. Ceci permet une souplesse d'emploi, une gestion nettement meilleure du temps pour les interprètes et un accès du service pour tous les hôpitaux même les plus isolés. La télécommunication viendra sans doute résoudre une grande partie de nos problèmes de communication en santé! (référence à consulter: Remote Video Sign Language Interpreting : <http://ww2.mcgill.ca/icc/canarie/signlanguage/>)

3. L'idée d'interprètes systématiques dans les hôpitaux se concrétise au Canada suite à l'obligation légale faite aux hôpitaux de fournir une traduction gestuelle pour tous les cas. (Arrêté Eldridge 1977). Ceci illustre à nouveau l'aspect fonda-



mental des Droits de l'Homme et l'abolition des discriminations (voir article Congrès de MONTREAL). Le plus simple est de raconter l'histoire : en 1997, plusieurs sourds canadiens, après bien des essais devant des tribunaux normaux, ont porté plainte auprès de Cour d'Appel sur base de la Charte canadienne des droits et libertés qui interdit toute discrimination dans les services de l'état.

Ils ont argumenté qu'ils ne bénéficiaient pas de la même qualité et sécurité de soins que les autres citoyens canadiens car ils ne pouvaient communiquer dans leur langue avec le personnel soignant des hôpitaux fédéraux. Le jugement est très intéressant (voir jugement in extenso sur : <http://www.lexum.umontreal.ca/csc-scc/fr/pub/1997/vol3/>) car il affirme que la communication correcte entre soignant et patient fait partie des soins et qu'il y a donc obligation de santé à ce que les messages soient compris de part et d'autre.

Les hôpitaux doivent donc avoir une politique écrite définissant qui appelle un interprète et qui est responsable de la bonne marche de la communication.

Extraits du jugement Eldridge 1997

«Chacun des appelants est sourd de naissance. Leur moyen de communication préféré est le langage gestuel. Ils prétendent que l'absence d'interprète diminue leur capacité de communiquer avec leurs médecins et les autres professionnels de la santé qu'ils consultent, et augmente de ce fait le risque de mauvais diagnostics et de traitements inefficaces.»

«... du fait qu'on ne fait pas en sorte qu'elles bénéficient d'une manière égale d'un service offert à tous. Une fois qu'il est admis que des communications efficaces constituent un élément indispensable à la prestation des services médicaux, il devient beaucoup plus difficile d'affirmer que l'omission de faire en sorte que les personnes atteintes de surdité puissent communiquer efficacement avec les professionnels de la santé qu'elles consultent n'est pas discriminatoire»

«Le fait pour la commission des services médicaux et les hôpitaux de ne pas fournir de services d'interprétation gestuelle lorsque ces services sont nécessaires pour permettre des communications efficaces constitue une violation des droits garantis par le par. 15 (1) aux personnes atteintes de surdité.»

«Je suis donc d'avis que le fait pour la commission des services médicaux et les hôpitaux de ne pas fournir de services d'interprétation gestuelle lorsque ces services sont nécessaires pour permettre des communications efficaces constitue une violation des droits garantis aux personnes atteintes de surdité par le paragraphe 15(1) de la Charte Canadienne des droits et libertés..»

«J'ai conclu que, dans les cas où la présence d'interprètes gestuels est nécessaire à l'efficacité des communications dans la prestation des services médicaux, l'omission de fournir de tels interprètes constitue une violation du paragraphe 15 (1) de la Charte.»

Vous voulez connaître l'hôpital le plus proche de chez vous ? Vous souhaitez savoir quelle est la pharmacie de garde de votre région ? Voici deux sites «annuaires» qui répondront à vos questions: Hospitals.be [<http://www.hospitals.be/>]* et Pharmacie.be [<http://www.pharmacie.be/>]**.

Autre excellente initiative, celle du site de l'UOAD, le site de l'union des Omnipraticiens de l'arrondissement de Dinant [<http://www.uoad.be/>]**. Pour les habitants de la région de Dinant, ce site vous permet de trouver les médecins de votre commune et de connaître, notamment, leurs heures de prestation. De la même manière, vous pouvez aisément savoir quels seront les médecins de garde de votre région pour les prochaines semaines ! Gageons que cette initiative inspirera les médecins d'autres communes !

Nathalie DESSART

NDLR: Pour les * et **, voir l'échelle des estimations au verso de cette page, vous retrouverez également d'autres sites ayant trait à la santé.

uoad.be
LES MEDECINS GENERALISTES DE L'ARRONDISSEMENT DE DINANT SUR INTERNET

- QUI SOMMES-NOUS ?
- LES ACTEURS DE SOINS DE L'ARRONDISSEMENT DE DINANT
- SERVICES PATIENTS
- SERVICES MEDECINS
- EQUIPE DE SOINS DE 1ERE LIGNE
- ASSOCIATIONS DE MEDECINS GENERALISTES
- ROLES DE GARDE

Accueil | Qui sommes-nous? | Les acteurs de soins de l'arrondissement de Dinant | Services patients | Services médecins | Equipe de soins de première ligne dans la région | Associations de médecins généralistes | Maitcontact

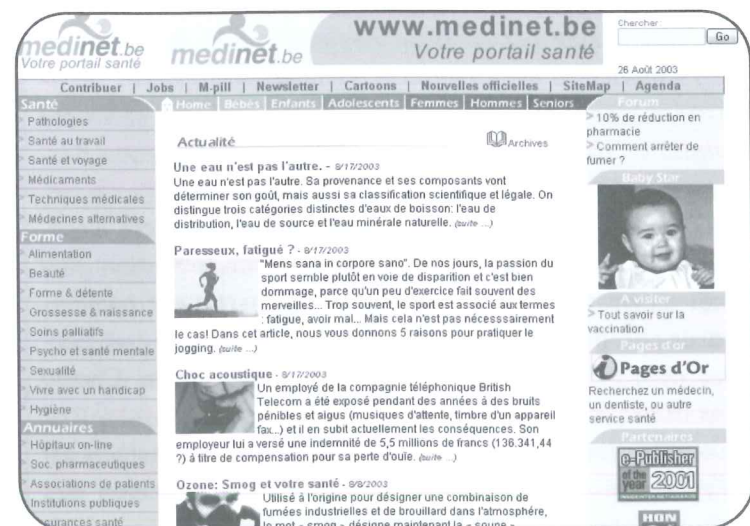
" 2003 ! Année de la prévention "



Faciliter votre quotidien avec Internet

Questions de santé, les informations pratiques en ligne...

Après les documents administratifs et les démarches juridiques, changeons de registre et parlons Santé ! Internet fourmille de sites qui se consacrent à la santé. Sites généralistes, sites spécialisés, revues en ligne pour les professionnels, le large public ou même les enfants, ... Bon nombre de ces sites, du plus pointu au plus fantaisiste, vous offrent des informations pratiques, une vulgarisation du vaste domaine médical, des sujets d'actualité et des conseils. Un simple coup d'œil sur la rubrique «Santé» de Yahoo! (<http://fr.dir.yahoo.com/Sante/>) vous donnera déjà un petit aperçu de la diversité des sujets abordés. Nous ne pouvons bien sûr pas énumérer tous les sites existants sur la grande toile, aussi nous avons sélectionné un échantillon parmi les sites qui nous semblaient les plus intéressants.



Revue - portails sur la santé

Dans le domaine des sites portails généralistes, nous avons sélectionné deux sites belges, Medinet [<http://www.medinet.be/>]*** et e-santé [<http://www.e-sante.be/>]***. Tous deux se veulent être des sites d'informations accessibles à tous et proposent, d'une part, un espace «magazine» où vous trouverez des articles sur la santé (maladies, alimentation, psychologie, ...) et des conseils pratiques (les premiers gestes en cas d'urgences, guide pratique des analyses et examens, ...) et, d'autre part, une série de liens vers d'autres sites spécialisés.

Pour bébé et ses parents

Il y a tant à découvrir, tant à apprendre, tant à partager, tant à s'émerveiller sur bébé ! Voici deux sites qui vous fourniront une foule d'informations, de conseils et même des loisirs sur l'univers des parents, futurs parents et de bébé: Babyquid [<http://www.babyquid.com/>]*** et A Baby on Web [<http://www.babybelgique.com/>]***

Le mag' pour les jeunes

Comment aborder les questions de santé qui préoccupent les jeunes ? Voilà l'objectif du site français Santé-Jeunes [<http://www.sante-jeunes.org/>]**. Parler de la sexualité et des moyens de contraception, de la drogue, du mal-être, de la violence, de l'apparence, de l'acné, du poids... tout ces sujets qui touchent tout particulièrement les jeunes se retrouvent sur ce site simple et pratique à consulter.

Site spécialisé

Parmi les nombreux sites spécialisés, difficile de passer à côté du site belge Hear-it [<http://www.french.hear-it.org/>]***, site dont l'objectif est de sensibiliser le public aux problèmes d'acuité auditive. Conseils et informations pratiques aux personnes malentendante et à leurs proches, prévention, articles de fond, dépêches, etc.

Bon surf est rendez-vous dans le prochain numéro !

Echelle des estimations

*** Site régulièrement mis à jour, beaucoup d'informations et une belle présentation

** Site régulièrement mis à jour et pas mal d'informations.

* Contient des informations intéressantes.



Innover l'apprentissage de la langue des signes par l'iconicité

Du lundi 1er septembre au vendredi 5 septembre, deux formateurs sourds français de Visuel-Langue des Signes ont été invités par le Centre Francophone de la Langue des Signes (CFLS) à partager leur savoir sur la langue des signes.

Yan MOTSCHWILLER, président de Visuel-Langue des Signes, et le directeur Rachid MIMOUN, ont animé la formation devant 13 professionnels de la langue des signes. Conscients des différences linguistiques qui existent entre la LSBF et la LSF, les formateurs ont veillé à bien se faire comprendre et à déceler le moindre regard interrogateur.

Différents thèmes ont été abordés comme la culture des sourds, la linguistique, l'iconicité... Les élèves étaient libres d'intervenir et de faire part de leur expérience professionnelle ou privée ayant un lien avec le

thème abordé.

Iconicité

Actuellement, lors des premiers cours de langue des signes, les professeurs commencent par le vocabulaire standard et la grammaire. Visuel-Langue des Signes a expliqué que le fait de trop axer sur le vocabulaire en début d'apprentissage constitue un mauvais départ pour les étudiants. Le schéma de pensée reste trop attaché à la traduction des signes en mots français et empêche de plonger directement dans le monde du visuel.

Parmi les conseils et les réflexions apportés par Visuel-Langue des Signes, les formateurs ont insisté pour les professeurs s'efforcent de représenter ce qu'ils veulent exprimer en utilisant l'iconicité des signes. Le professeur, en bougeant dans l'espace et en utilisant son visage, son corps ainsi que ses mains, peut représenter des scènes diverses. Grâce à cette iconicité, les élèves inté-

greront plus pleinement et plus rapidement les spécificités propre au visuel. Ils seront moins bloqués dans leur expression même s'il leur manque du vocabulaire. En partant de l'iconicité les professeurs arriveront tout naturellement à enseigner les signes communément acceptés et pratiqués. En somme, le vocabulaire des signes est appris à partir de l'iconicité. Il s'agit-là d'une innovation, d'une autre manière de penser l'enseignement de la langue des signes.



Les élèves et les deux formateurs (Yan MOTSCHWILLER à l'extrême gauche et Rachid MIMOUN en haut à droite) signant «Visuel-Langue des Signes».

Th.B. avec la collaboration du CFLS



Une commission pour la langue des signes

Le 3 juillet, Madame Nicole MARECHAL, Ministre de l'Aide à la Jeunesse et de la Santé (Communauté française), annonce l'approbation, en première lecture, de l'avant projet de décret relatif à la reconnaissance de la langue des signes. Par son accord, le gouvernement de la Communauté française redonne espoir à la communauté sourde.

anticipe les retombées. En effet, l'avant projet prévoit la constitution d'une commission consultative qui remettra au Gouvernement communal des avis et propositions sur l'utilisation de la langue des signes ainsi que sur les mesures d'exécution.

La commission en question sera composée de 15 membres nommés par le Gouvernement. Ils sont choisis comme représentants de divers secteurs qui travaillent pour la surdité : associations de sourds, associations de parents d'enfants sourds, associations d'interprètes en

langue des signes, écoles d'enseignement spécial de type 7 et écoles pratiquant l'intégration d'enfants sourds dans l'enseignement ordinaire, services sociaux, services d'accompagnement, centres d'hébergement, maisons d'accueil ou centres de jour, associations culturelles ou autre de loisirs, ainsi que des enseignants de ou en langue des signes et des spécialistes en langue des signes.

Le 10 septembre 2003, ce projet est passé en deuxième lecture.

Th.B.



Agenda des associations affiliées

Bruxelles

Fédération Royale des Associations des Sourds de Bruxelles et des Faubourgs (FRASBF)

Maison des Sourds

Rue Saxe Cobourg, 38 - 1210 Bruxelles
Tél./Fax : 02 218 32 22

Portes ouvertes tous les vendredis à partir de 19.00

LA MAISON DES SOURDS SERA FERMÉE DU 24 DÉCEMBRE 2003 AU 1^{ER} JANVIER 2004 INCLUS

OCTOBRE 2003

Vendredi 3	19.00	Assemblée Générale de la RLSB
Samedi 4	15.00	Concours de Whist
Vendredi 10	19.00	Réunion du comité de la MDS asbl
Dimanche 12	14.00	Cercle des Femmes
Vendredi 17	19.00	Réunion de Futsal et spaghetti
Samedi 18	14.00	Portes ouvertes aux 50 + Entraînement de Pétanque
Vendredi 31	19.00	Portes de l'Orient

NOVEMBRE 2003

Samedi 1 ^{er}	14.00	Concours de Whist
Vendredi 7	19.00	Réunion du comité de la MDS asbl
Dimanche 9	15.00	Cercle des Femmes
Vendredi 14	19.00	Réunion avec les sections de la MDS
Samedi 15	10.00	Visite musée des dinosaures
	14.00	Portes ouvertes aux 50 + Entraînement de Pétanque
Samedi 22	11.30	Banquet annuel en l'honneur de l'Abbé de l'Épée
Vendredi 28	21.00	Soirée des 3 employés, "White Night"

DÉCEMBRE 2003

Judi 4	20.00	Conférence-débat sur la sexualité
endredi 5	19.00	Réunion du comité de la RLSB
Samedi 6	15.00	Concours de Whist
Vendredi 12	19.00	Réunion du comité de la MDS
Dimanche 14	14.00	Cercle des Femmes
Samedi 20	15.00	Goûter de Noël offert par la MDS
Vendredi 26	19.00	FERME

Centre Socioculturel et Sportif du Foyer des Sourds

Rue de la Charrette 15 - 1200 Woluwe St Lambert
Tél. / fax : 02 762 03 50

Entraînements de Bowling au Bowlmaster

Rue Van Zande, 45 - 1080 Bruxelles

OCTOBRE 2003

Dimanche 5	15.00	Amis de Woluwe : réunion amicale «E-Bay: acheter et vendre sur internet. Développement d'une démocratie économique» par Didier BENNERT. Interprétation en LS assurée. P.A.F.: 1 euro pour les non-membres.
------------	-------	--

Lundi 13	14.00	Wosoca : Whist
Lundi 20	14.00	Caritas + 3x20

NOVEMBRE 2003

Dimanche 2	15.00	Amis de Woluwe : réunion amicale Concours-questionnaire photos: «Les animaux», par Philippe DESOBEL
Lundi 10	14.00	Wosoca : Whist - joueurs de cartes et supporters
Lundi 17	14.00	Caritas + 3x20

DÉCEMBRE 2003

Dimanche 7	15.00	Amis de Woluwe : réunion amicale Saint-Nicolas pour les enfants
Lundi 8	14.00	Wosoca : Whist - joueurs de cartes et supporters
Lundi 22	14.00	Caritas + 3x20

Charleroi

Association Sportive des Sourds et Malentendants de Charleroi

Local: «Le Gazo» - Rue du Calvaire, 2A - 6060 Gilly
Tél./Fax : 071 30 02 35 ou 071 30 42 05
Portes ouvertes tous les 3^{es} dimanches à 14h00

OCTOBRE 2003

Samedi 11		Coupe de Belgique de bowling à Gent
-----------	--	-------------------------------------

Samedi 19		Jeux culturels, de société
-----------	--	----------------------------

NOVEMBRE 2003

Dimanche 16		Réunion amicale Coupe de Belgique de tennis de table organisé par l'ASSMCharleroi
-------------	--	--

DÉCEMBRE 2003

Dimanche 21		Goûter de Noël, Bûche de Noël
-------------	--	-------------------------------

Liège

Sur'Cité

Rue Waleffe 2 - 4020 Liège
Tél. : 04 341 39 96 - Fax : 04 344 10 06

OCTOBRE 2003

Mardi 7	20.00	Conférence sur la grossesse
Samedi 11	13.30	50+ Activités - Rencontre

Samedi 18	18.00	EGLISE SAINT- REMACLE Messe traduite en langue des signes
-----------	-------	--

NOVEMBRE 2003

Dimanche 9	13.30	50+ Activités-Rencontre
Mardi 11		SURCité est fermé.
Samedi 15		Marche organisée par SURCité.

Samedi 15	18.00	EGLISE SAINT- REMACLE Messe traduite en langue des signes
-----------	-------	--

DÉCEMBRE 2003

Samedi 13	14.00	Saint Nicolas organisée par SURCité
Samedi 20	13h30	50+ Fête de Noël
Samedi 20	18.00	EGLISE SAINT- REMACLE Messe traduite en langue des signes

Namur

Association Socioculturelle Namuroise des Sourds et des Malentendants

Salle KEGELAN
Rue Henri Lecocq 27 - 5000 Jambes
Pour info : Tél./ Fax : 081 30 06 62

OCTOBRE 2003

Dimanche 26	14.00	réunion du comité, réunion ordinaire, croque monsieur, 3e jeu de couyon.
-------------	-------	--

NOVEMBRE 2003

Samedi 08	14.00	7e jeu de Manille, croque monsieur.
Dimanche 23	14.00	Fête de St-Nicolas, 4e jeu de couyon, Hamburger.

DÉCEMBRE 2003

Dimanche 21	14.00	Goûter de Noël, Cotisation 2004.
-------------	-------	----------------------------------

Mons

Société Royale Silencieuse Boraine-Mons

Local : Rue du Temple 2 - 7011 Ghlin
Tél. / Fax : 065 88 59 17

Samedi 11 octobre

Réunion mensuelle, discours du président, croque-monsieur.

Samedi 8 novembre

Réunion mensuelle, concours de Manille avec remise de cadeaux, croque-monsieur.

Samedi 13 décembre

Distribution des cadeaux aux enfants ainsi qu'aux pensionnés (Saint-Nicolas), goûter.

Tournai

Association des Sourds et Malentendants du Tournaisis

Local : «Les Petits Colibris» (derrière l'église)
Rue du Crampon, 43 - 7500 Tournai.
Tél./Fax : 069 84 18 59
E-mail : info@sourds-tournai.be

Entraînement bowling

Bowling Scala, rue des Maux à Tournai

OCTOBRE 2003

Mercredi 1 ^{er}	16.00	Entraînement de Bowling Scala
Samedi 4	11.30	Banquet traditionnel de la R.A.S.T. au local. Jeux de cartes "Manille"
Samedi 11		Football (Championnat de l'Amitié)
Mercredi 15	16.00	Entraînement de Bowling Scala
Samedi 18		Football (Championnat de l'Amitié)
Samedi 25		Football (Championnat de l'Amitié)
Mercredi 29	16.00	Entraînement de Bowling Scala

NOVEMBRE 2003

Dimanche 2	14.00	Réunion mensuelle de la R.A.S.T. au local. Jeux de cartes "Manille"
Samedi 8		Football (Championnat de l'Amitié)
Mercredi 2	16.00	Entraînement de Bowling Scala
Samedi 15		Bowling (Championnat National Doublettes Mixtes) à Bruxelles Football (Championnat de l'Amitié)
Samedi 22		Football (Championnat de l'Amitié)
Mercredi 26	16.00	Entraînement de Bowling Scala
Samedi 29		Football (Championnat de l'Amitié)

DÉCEMBRE 2003

Samedi 6 :	14.00	Réunion mensuelle et fête du Père Noël au local. Jeux de cartes "Manille"
		Football (Championnat de l'Amitié).
Mercredi 10 :	16.00	Entraînement de Bowling Scala
Samedi 13 :		Bowling (Championnat National Trio) à Bruges Football (Championnat de l'Amitié)

Verviers

Amicale Silencieuse de Verviers

Local : Rue Vieil Hôpital 22 - 4800 Verviers
Tél. / Fax : 04 365 55 45

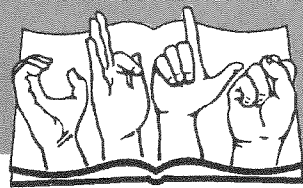
Porte ouverte le troisième samedi du mois à partir de 14 h 00

18 OCTOBRE 2003

Tournoi de cartes de Manille
15.00 inscriptions
16.00 début du jeu
P.A.F.: 10 euros pour le tournoi

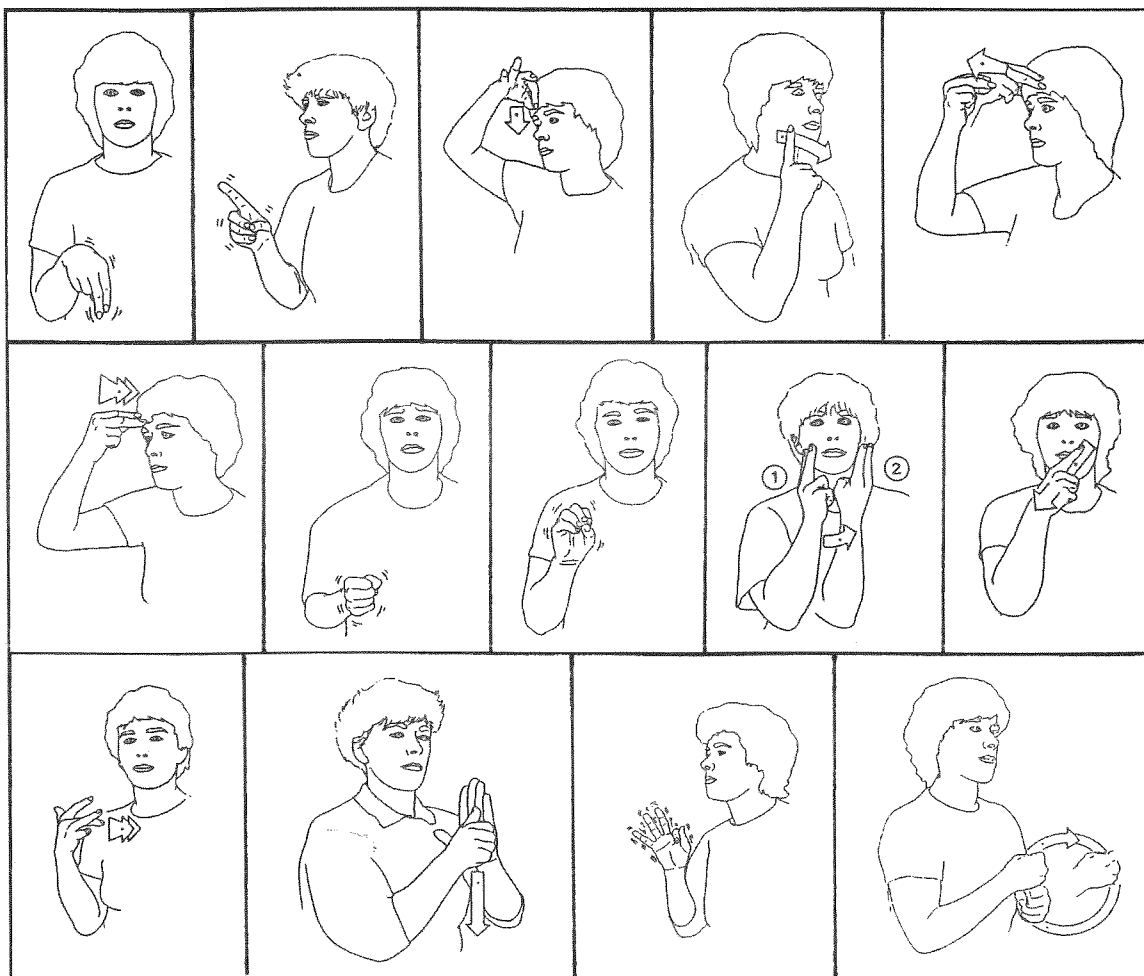
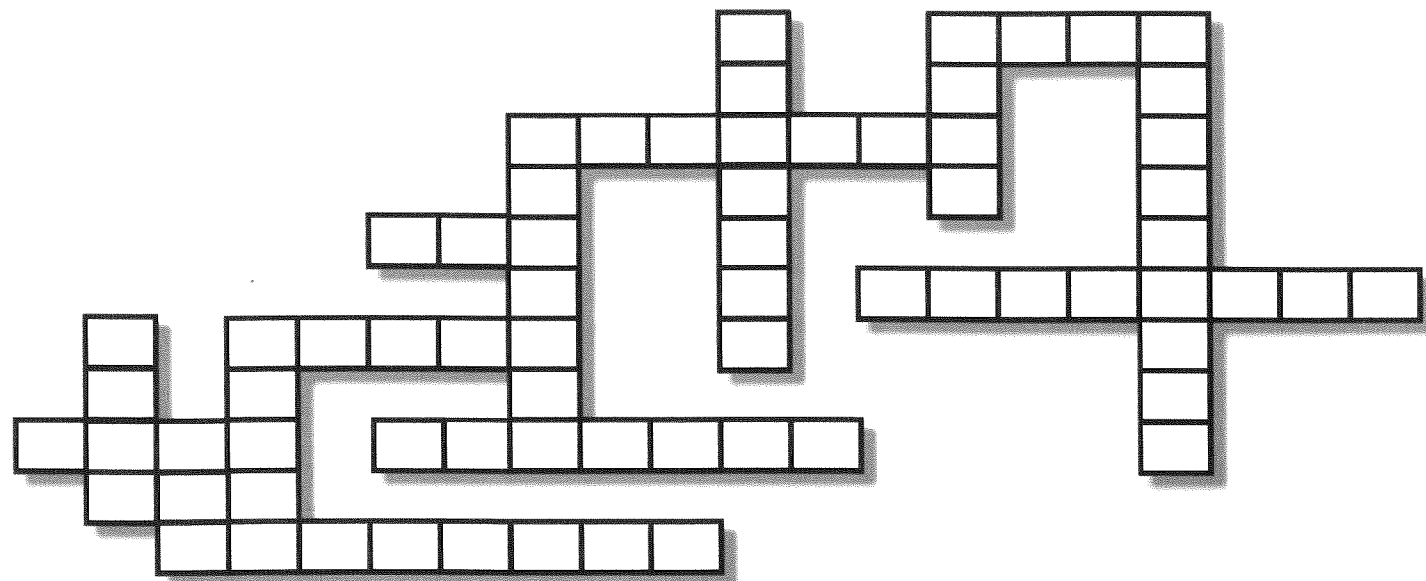
Abonnez-vous à la Newsletter de la FFBSB !

Il nous arrive de recevoir d'autres nouvelles mais après la parution de ce trimestriel. Si vous voulez les recevoir par e-mail, nous vous invitons à vous abonner à la Newsletter de la FFBSB en introduisant l'adresse internet <http://www.ffsb.be>



Mots croisés du CFLS n°61

Centre Francophone de la Langue des Signes



Vous pouvez vous procurer les lexiques de langue des signes et livres thématiques auprès du Centre Francophone de la Langue des Signes
Adresse : Rue Palais d'Outre-Pont 458 1020 Bruxelles
Tél./Fax : 02 478 14 48
E-mail cfls@belgacom.net

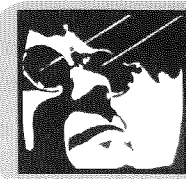
Formation tout public Week-end en langue des signes

Quand? Les 29 et 30 novembre 2003
Où? Centre Provincial d'Enseignement Spécial de Ghlin
Rue du Temple, 5 - 7011 Ghlin

Hébergement? Sur place.
Renseignements et inscriptions: s'adresser au CFLS



Culture / Loisirs



30^e Festival International du Film Indépendant

12^e RENCONTRE EUROPÉENNE LES SOURDS ET L'IMAGE - L'IMAGE DES SOURDS

Samedi 8 novembre 2003 - 10h à 18h
Centre Culturel Jacques Franck
Chaussée de Waterloo 54
1060 Bruxelles

Thème:
Quel avenir pour les sourds dans notre société?

Les acquis et les freins - Urgences et priorités -
Reconnaissance de la langue des signes -
Enseignement et futur - Favoriser l'autonomie des sourds dans la vie quotidienne - Rôle des médias -
Impliquer les sourds dans les décisions.

Compétition spéciale:
La création filmée des sourds

Entrée gratuite.

Site internet: www.centremultimedia.org

Renseignements:
30^e Festival International du Film Indépendant
12, rue Paul Emile Janson
B - 1000 Bruxelles
Tél./Fax: + 32 (0)2 649 33 40
info@centremultimedia.org



C^{ie} imagerie

«PERSONNE NE ME CROIT»

17 octobre 2003 à Tournai
(voir publicité dernière page)

STAGE DE THÉÂTRE POUR JEUNES, ADULTES SOURDS ET ENTENDANTS

Connaissance de la langue des signes exigée.

Du jeudi 30 octobre au dimanche 2 novembre
2003 de 10h à 17h.

La Cie Imagerie invite Levent BESKARDS comédien

de l'I.V.T. International Visual Theatre

Effectif: 20 stagiaires mixtes (sourds et entendants)
Public concerné: Comédiens, amateurs et professionnels sourds et entendants connaissant la LSBF.
Programme: Improvisations et construction en groupe sur le corps, l'espace, les rythmes, les poèmes et les transformations sensorielles et visuelles.

Où ? Salle "Bataclan asbl" Av. gén. Bernheim, 31 -
1040 Bruxelles

Prix : Non membre : 65 euros
Membre : 55 euros

Bulletin d'inscription à demander à la Cie Imagerie
Rue Saxe-Cobourg, 38 - 1210 Bruxelles
Fax: 013/55 10 66
E-mail: imagerie50@hotmail.com

Roze Atomium Rose

25 ANS DU CLUB «BROTHERS AND SISTERS»

Londres

Lundi 29 décembre au samedi 3 janvier

Renseignements:
Roze Atomium Rose
Rue de Laeken 147/6 - 1000 Bruxelles
Fax: 02/648 91 14
E-mail: rozeatomiumrose@yahoo.fr

deaf arts now

Théâtre, art visuel, films, photographie et poésie (en langue des signes) ont rendez-vous à Stockholm! du 15 au 22 mai 2004

Renseignements et inscriptions jusqu'au 31 octobre 2003!

Deaf Arts Now
Stockholms dövas förening
Storgatan 23
S - 114 55 Stockholm - SWEDEN
Fax.: +46 8 6625920
E-mail: info@deafartsnow.com
Site: www.deafartsnow.com



Je loue un appartement...

Quelles sont les démarches à effectuer ?

1) Le contrat de bail :

Si la loi permet le choix entre un bail verbal et un bail écrit, ce dernier est le plus courant.

Nous développerons donc les éléments constitutifs du bail écrit.

Quels éléments peuvent figurer dans le contrat de bail ?

a) La durée de la location :

Depuis la loi de 1997, la durée est fixée ou elle ne l'est pas.

Si elle est fixée, le bail peut avoir une durée de 1, 2, 3 ou 9 ans.

Si elle n'est pas notée, le bail sera de 9 ans.

Il est aussi possible de conclure un contrat de bail à vie.

b) La partie de l'immeuble qui est louée :

Le contrat de bail doit préciser quelle partie de l'immeuble est louée c'est-à-dire l'adresse, l'étage, les pièces (nombre de chambre, description de l'équipement...), les locaux à disposition (cave, garage, jardin...).

c) Le montant du loyer et des éventuelles charges locatives :

Le loyer peut être indexé chaque année.

Au niveau des charges locatives, soit elles sont forfaitaires (un montant fixe par mois) soit elles ne le sont pas et elles correspondront alors aux dépenses réelles. Dans ce dernier cas, le locataire doit recevoir une fois par an le décompte précis des charges de l'immeuble et en particulier du bien loué. Le propriétaire doit rectifier le montant des

charges en fonction de leur coût réel.

Remarques :

- Si l'on est marié (ou cohabitants légaux), le bail appartient aux deux époux.

- Pour que le bail soit légalement reconnu, il doit être enregistré dans les quatre mois qui suivent sa conclusion (au bureau du receveur de l'enregistrement). Cela vous protégera en cas de vente de l'immeuble.

- Le locataire et le propriétaire doivent posséder chacun un exemplaire original du contrat de bail.

- Au moment où le contrat de bail est signé, propriétaire doit veiller à ce que son immeuble «réponde aux exigences élémentaires de sécurité, de salubrité et d'habitabilité».

2) L'état des lieux :

Avant de rentrer dans le bien loué, le locataire et le propriétaire peuvent établir un état des lieux détaillé. Celui-ci peut être fait par un expert commun. Dans ce cas les frais seront partagés entre les deux parties. Il peut aussi être réalisé par deux experts, un pour chaque partie.

Pour que l'état des lieux soit valable, le propriétaire et le locataire

doivent être présents. Ils devront chacun dater et signer l'état des lieux. A la fin du bail, le locataire

rendra le bien loué dans l'état dans lequel il l'a reçu, hormis l'usage normal.

Si aucun état des lieux n'est établi, le locataire n'est pas responsable des dégâts éventuels (sauf si le propriétaire parvient à prouver que le locataire est responsable des dégâts).

3) La garantie locative :

Elle n'est pas obligatoire sauf si le propriétaire le note dans le bail. Cette garantie peut être de plusieurs formes :

a) Une somme d'argent. Dans ce cas la garantie ne peut pas excéder 3 mois de loyer. La garantie doit obligatoirement être versée sur un compte bloqué, ouvert au nom du locataire.

b) La remise de titres au propriétaire.

c) Une garantie bancaire. Dans ce cas, la banque se porte garante pour son client sans qu'aucune somme ne soit versée.

4) En cas de litige :

En cas de problèmes entre le locataire et le propriétaire, la justice de paix de la commune où se situe le bien est le tribunal compétent.

Il peut y avoir différents types de procédures :

a) La procédure de conciliation. Elle est gratuite et moins lourde que la procédure judiciaire. Il n'y a pas de frais de justice et il n'est pas nécessaire de faire appel à un avocat.

Soit la conciliation réussit (les deux parties sont d'accord) soit elle échoue. Dans ce dernier cas, on passe en procédure judiciaire.

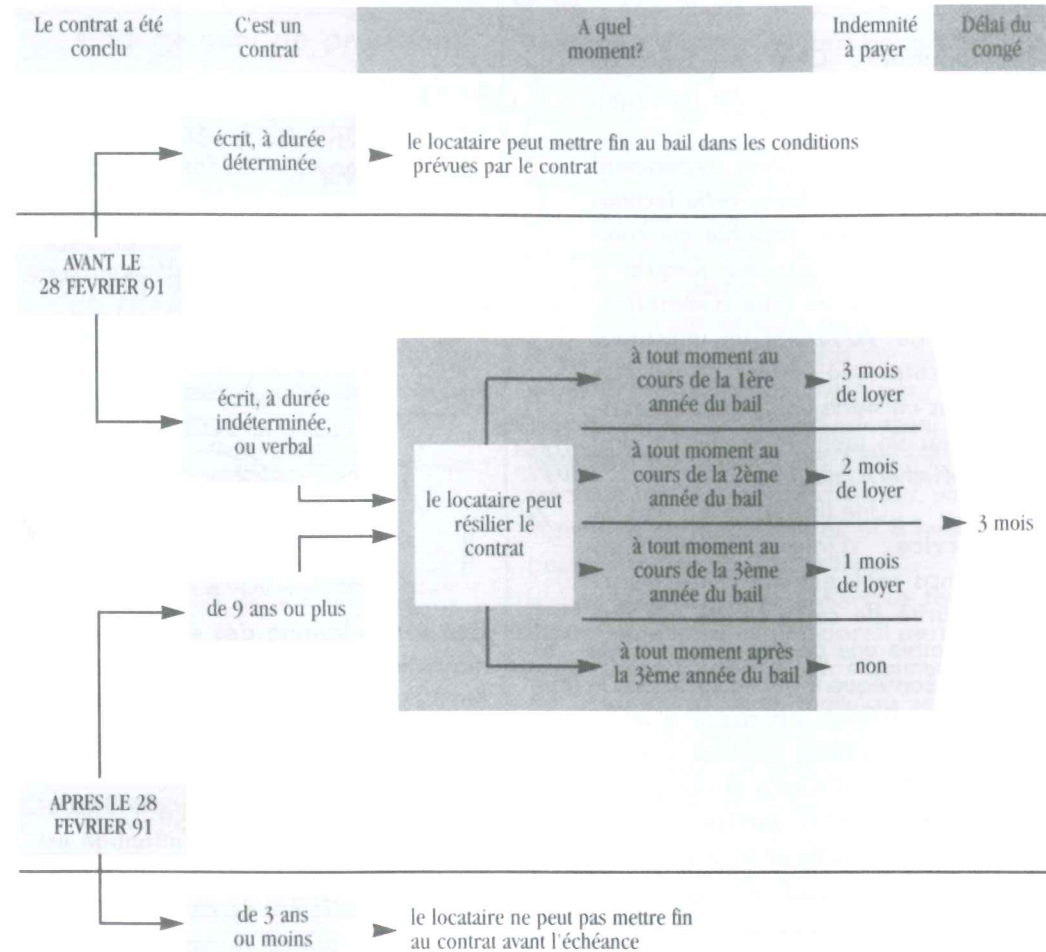
b) La procédure judiciaire. Il peut s'agir soit d'une com-

VOUS SIGNEZ, POUR L'ÉTAT IMPECCABLE DES LIEUX ?



parution volontaire (les parties se présentent spontanément devant le Juge) soit d'une introduction de la requête par écrit (les parties sont ensuite convoquées par le greffe) soit d'une assignation (de la partie adverse).

Une assistance judiciaire peut être demandée pour couvrir les frais judiciaires et/ou les frais d'avocat.



5) Comment mettre fin anticipativement au bail?

Consultez le schéma ci-dessous et regardez la date à laquelle le bail a été signé afin de connaître la législation à laquelle il se rattache.

6) Remarques diverses :

a) Lorsqu'on loue un bien, il est impératif de contracter une assurance incendie pour l'appartement que l'on loue. En cas d'incendie, cela vous permettra de ne pas

devoir faire face à des sommes d'argent élevées.

b) Il est toujours très important de relire complètement tous les documents avant de les signer. Une fois que le bail ou l'état des lieux est signé, cela signifie qu'on est complètement d'accord et que l'on a pris connaissance des clauses.

c) La discrimination lors de la location d'un bien est interdite. Un propriétaire ne peut pas vous empêcher de louer un bien en raison de votre race ou de votre handicap...

Si vous désirez plus d'informations sur le sujet, vous pouvez vous procurer la brochure dont sont tirées toutes ces informations : Ministère de la justice, La loi sur les loyers, 4e édition, octobre 2000.

Avec l'aimable collaboration de Pascale BRIGODE

ATELIERS DU MONCEAU

Aide aux sourds et malentendants

Rue de l'Avenir 75
4460 Grâce-Hollogne

Tél. : 04/239.70.10

Fax : 04/239.70.14

E-mail : alain.klinkenberg@dumonceau.be
christel.vangorp@dumonceau.be

Réparation de palettes
Fabrication de châssis en bois
Fabrication de caisses et caissettes
Rabotage industriel

Petite menuiserie
Fabrication de pallox's
Mise en caisse
Placards

1^{er} atelier européen bilingue langue des signes - français
Vous êtes sourd(e) ?... Nous vous proposons du travail



Traduction d'un article de presse de la CNN

Une équipe de chercheurs développe des téléphones portables 3G pour personnes sourdes

La prochaine génération de téléphones mobiles devrait conduire les personnes sourdes vers une plus grande autonomie si les travaux entamés par des scientifiques européens, aboutissent. Les utilisateurs seront capables d'appeler les actualités, la météo, les informations sportives en langue des signes au départ d'un serveur vidéo via des téléphones 3G (Troisième génération).

Un consortium de chercheurs allemands, espagnols, suédois et britanniques travaillent actuellement sur ce projet, baptisé WISDOM (Wireless Information Services for Deaf People on the Move).

Les scientifiques d'une faculté technique allemande ont l'intention d'intégrer la technologie appliquée à l'identification du langage gestuel.

Selon Britta BAUER, ingénieur à la Rheinisch-Westfälische Technische Hochschule (RWTH) d'Aix-la-Chapelle, ils se sont occupés de ce travail depuis plusieurs années.

«Les personnes entendant ont la reconnaissance vocale avec leur téléphone mobile; nous souhaiterions faire la même chose pour les personnes sourdes, toujours selon Bauer. Ainsi, je pourrais faire un signe par exemple pour les sports, les actualités de sorte que le serveur administrant les actualités ou les sports afficherait l'in-

formation. C'est ce type ou domaine de recherche que nous faisons.

En condition expérimentale, en laboratoire, cette technologie est déjà capable de comprendre des phrases jusqu'à 9 signes avec un taux d'identification de 90%» Si un utilisateur exécute une seule commande avec un signe unique afin d'examiner un menu, «ce dernier doit s'afficher» ajoute-t-elle.

Une liaison vidéo vers un service d'interprétation en temps réel, est une autre particularité de cette étude. «Si par exemple une personne entendante - et par conséquent qui ne saisit pas le langage gestuel - est assise à mes côtés dans un cabinet médical, une banque ou endroit similaire et que je souhaite bénéficier d'un service d'interprétation, je l'appelle et le service traduit le langage gestuel en vocal de telle manière qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un interprète avec moi», explique Bauer.

L'UE financera WISDOM à concurrence de 6 millions d'euros (5.3 millions US\$) sur 3 ans avec la perspective d'aider les 0.2% d'européens souffrants de surdité qui leur permet de communiquer d'abord à l'aide de la langue des signes.

Actuellement, le projet se



fixe sur la langue des signes britannique et le recrutement d'utilisateurs en Grande Bretagne, d'après la porte parole Johanna LAKEMAN de la British Deaf Association et membre du consortium. BAUER signale également que dans le futur, l'intention est de prévoir des services en langues des signes allemande et suédoise.

Les autres membres de l'équipe sont Vodafone Group PLS's Vodafone UK Ltd., Motion Media PLC ainsi que l'université de Bristol au Royaume Uni; L.M. Ericsson Espana research Department (EEM) en Espagne et Omnitron AB, Envilogg Datateknik AB, le centre d'interprétation de Orebro.

Traduction: JL BRASSIENNE



Fédération Royale des Associations des Sourds de Bruxelles et des Faubourgs Maison des Sourds

Changement de président

Depuis le 25 mai 2003, la présidence est assurée par Monsieur Daniel GRETZER. L'ancien président, reste au sein de la Maison des Sourds en tant que conseiller. Veuillez désormais noter que les courriers, faxes et e-mails destinés à la Maison des Sourds doivent être adressés au nom de Monsieur Daniel GRETZER.

Adresse:
Rue Saxe-Cobourg 38
1210 Bruxelles
Fax: 02/218 32 22
E-mail:
maisondessourds@hotmail.com

Info sourds de Charleroi

Nouvelle adresse du bureau

Rue Charles Dupret 16
6000 Charleroi
Tel : 071/20 00.06
Fax : 071/20 00 09

Envoyer et recevoir des SMS sur une ligne fixe à la maison

Une promotion et un nouvel appareil chez Belgacom

Belgacom dispose du service gratuit qui permet de recevoir vocalement des SMS sur une ligne fixe en les écoutant (technologie «text-to-speech») mais cela n'est pas bien utile pour les personnes sourdes et certains malentendants. Dans le cas contraire, cela vaut la peine d'essayer car cela peut être utile et cela ne coûte rien. Pensez à demander à vos correspondants d'écrire correctement pour que leur message soit compréhensible. Une limitation cependant: les SMS vocaux ne vous seront pas délivrés sur votre ligne fixe entre 22 heures et 8 heures pour éviter de vous réveiller.

Recevoir des SMS sous forme de texte nécessite un appareil permettant cet affichage et un abonnement de 2,50 euros par mois au service Affichage du Numéro (Clip).

Envoyer un SMS à partir d'une ligne fixe coûte 0,15 euros par message. Belgacom vient de lancer une promotion qui offre 500 SMS gratuits par mois jusqu'à la fin de cette année 2003 pour des messages envoyés en Belgique de poste fixe à poste fixe.

Comme tous les appareils télé-



phoniques ne disposent pas d'un grand écran ni d'un clavier alphabétique, Belgacom vend le Messaggio 100 (pour 49 euros) qui est un boîtier SMS qui se raccorde sur la ligne fixe existante. Un grand écran de 4 lignes, un grand clavier AZERTY et un système simple de menus en font un outil très convivial; il peut stocker jusqu'à 50 noms et numéros dans un répertoire. Cet appareil se place entre la prise murale et le téléphone fixe existant.

Quand un message vous est adressé, votre téléphone sonne une fois (un éventuel flash lumineux se déclenche donc aussi) et l'appareil prend le contrôle; il émet un bip sonore, et une enveloppe s'affiche sur l'écran. Il peut mémoriser jusqu'à 50 messages. Il pose malheureusement des problèmes derrière les centraux téléphoniques; une personne sourde ne peut donc pas l'emporter à la clinique. Ce système fonctionne 24h/24 mais seulement en Belgique.

Cet appareil est de stock dans les TéléBoutiques de Belgacom.
Marc De Muynck

Prix de la Clinique de Belœil - APPEL à candidatures

Co-fondée par APEDAF, CREE, FFSB

Pour l'accès aux Etudes et à la Culture des ENFANTS Sourds ou malentendants

Le Prix Clinique de BELŒIL 2004 offre à des Associations la possibilité de solliciter un Prix Annuel permettant de réaliser un projet destiné à promouvoir, faciliter ou réaliser l'accès des enfants aux Etudes et à la Culture.

Critères de sélection :
- Apport réel et efficace pour l'accès des enfants aux études et à la Culture;

- Public cible : les enfants de la Communauté Française de Belgique ;
- Action concrète sur le terrain (recherche-action);
- Aspects recherche, évaluation de l'action, diffusion et retombées positives pour l'ensemble des enfants sourds ;
- Garantie scientifique et connaissance de la Culture Sourde des concourants ;
- Développement de synergie et partenariat avec associations de Sourds ou Malentendants ;
- Garantie financière ; proportionna-

lité des moyens par rapport aux objectifs ;
- Place privilégiée de la langue des signes et des jeunes enfants ;

Obtention des documents de candidature et règlement sur le site FFSB : www.ffsb.be ou APEDAF (gestionnaire du Prix 2004) Rue Van Eyck, 11A/5 1050 BRUXELLES
Fax : 02 640.20.44 ; SMS : 0496 54.84.43

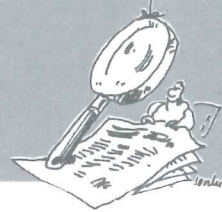
Délai de candidature :
le 20 décembre 2003

Cliniques universitaires de Saint-Luc Journée d'Audiologie Samedi 18 octobre 2003

En hommage à Madame Danielle DUTILLEUX, audiologiste depuis 25 ans qui part en retraite.

Journée scientifique pour les professionnels : 9.00 - 16.30

Séance d'hommage et drink : 16.30
Lieu : Cliniques universitaires de Saint-Luc, Auditoire Clinique Baudouin A
Renseignements :
Professeur N.DEGGOUJ
Cliniques universitaires de Saint-Luc, Service ORL
Avenue Hippocrate 10 - 1200 Bruxelles
Tél. : 02/764 19 48 ou 02/764 19 49
Fax. : 02/764 89 35
E-mail : deggouj@orlo.ucl.ac.be



Hep' Garçon !

Un café et un sandwich jambon beurre, s'il vous plaît !

«Parlons-en», trimestriel de l'AWIPH, n° 15

Vous voilà tranquillement assis à la terrasse du café, votre commande énoncée et à votre grande surprise, le garçon ne répond pourtant pas à vos appels... Inutile de vous énerver et encore moins de vous («égosiller»), vos cris ne serviront à rien dans cet endroit pas tout à fait comme les autres.

Installé sur une avenue du 14^e arrondissement à Paris, ce café se différencie non pas par son apparence, son style ou sa carte extraordinaire mais bien par les employés qui y travaillent. En effet, ici, les serveurs et les cuisiniers sont tous sourds.

Si la voix, les hurlements ne vous aident pas à passer votre commande, vous découvrirez bien vite les autres moyens qui sommeillent en chacun de vous pour communiquer. Après tout, l'appel du ventre est le plus fort.

Pour vous aider, sur les tables de ce sympathique établissement qui porte le nom de «Café Signes», un livret vous donne des petits trucs comme le mime, les gestes et quelques dessins de la langue des signes qui permettent d'apprendre comment commander le fameux sandwich et le café tant convoités. Une fois votre choix effectué, il vous reste à vous manifester auprès du serveur, et pour ce faire, agitez simplement la main, tapotez-lui le bras ou encore utilisez le signal lumineux installé à proximité de votre table.



A l'initiative de ce café, on trouve le Centre d'aide par le travail et la communication (CATC), Jean Moulin qui, ouvert depuis le 7 avril 1986, joue un rôle précurseur à Paris en accueillant une population sourde avec troubles associés. Au C.A.T.C Jean Moulin, ce sont des artisans de la relation, qui œuvrent pour relier, écouter; comprendre afin d'aider chaque personne dans sa souffrance et sa difficulté de vivre. Au-delà d'être un endroit qui comme tous les cafés-restaurants proposent des consommations et des repas, l'établissement se veut avant tout un lieu d'insertion pour les personnes handicapées puisque le but premier est de permettre à ces personnes de travailler en toute autonomie et de mettre à profit leurs compétences dans une situation on ne peut plus réelle. Il est également un endroit privilégié où vont cohabiter, l'espace d'un instant, le monde des sourds et des entendants autour d'activités communes à tous comme, par exemple, un repas entre amis.

A noter que le Centre a reçu pour ce projet le label «Acteur de l'année européenne des personnes handicapées». Si le cœur vous en dit, sachez que le «Café Signes», situé 33, avenue Jean Moulin, à Paris est ouvert en semaine de 9h à 19h.

Téléphone : 01.40.52.81.10,
Fax: 01.45.43.69.08

Site Internet: <http://www.entraideuniversitaire.asso.fr/cafe>
Retenons également que le slogan du café est simple et valable pour tous: «Communiquer ne se limite pas seulement à la parole...»

ationale. Il paraît donc légitime que cette même possibilité soit accordée aux fonctionnaires présentant un certificat de langue des signes, niveau approfondi, délivré par l'enseignement supérieur de promotion sociale.» À suivre...

En France, le SIDA a servi de révélateur

Enfin un accueil spécifique

Journal du Médecin, 20 juin 2003

À Lille, l'équipe du médecin belge, Le Dr Benoît Drion assure un rôle de passeur entre 2 cultures. Les sourds sont enfin reçus et informés en langue des signes. Il aura fallu le sida pour que les sourds bénéficient enfin d'un accueil spécifique. Lors des débuts de l'épidémie, le Dr Jean Dagon de la Pitié-Salpêtrière à Paris s'est rendu compte qu'aucune campa-

gne de prévention destinée à cette population n'avait été organisée, faisant d'elle une cible idéale pour le virus VIH.

Tous ces articles peuvent être consultés au CENTRE D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION SUR LA SURDITÉ (C.I.D.S.)

Ce service a été créé grâce à l'initiative de la FFSB avec le soutien du service C.I.S. de l'IRSA, centre de services



Rue Van Eyck 11a Boîte 4
1050 BRUXELLES
Tél.: 02 644 69 01
(M^{me} L. Lallemand)
Fax : 02 644 68 44
E-mail : cids@ffsb.be

Ouvert les lundis, mercredis, vendredis de 9h00 à 12h30 -de 14h00 à 16h30
Dernier samedi du mois de 14h à 16h30
UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS !



Filmer et découvrir

La culture sourde existe depuis très longtemps. C'est une culture qui se transmet visuellement et gestuellement. L'histoire est un patrimoine que chaque culture se doit de sauvegarder. C'est la raison d'être de la nouvelle association "Filmer & Découvrir", créée en avril 2003 et affiliée à la Fédération Royale des Associations de Sourds de Bruxelles et des Faubourgs (Maison des Sourds de Bruxelles). Son but est la réalisation de documentaires, de sketches sur la culture sourde également sur tout ce qui touche à la langue des Signes (contes, poèmes, histoires pour enfants,...). Ces réalisations vidéo seront en langue des signes avec sous-titrage spécifiques pour sourds.

Nous faisons appel à vous, amis lecteurs pour nous aider de 3 façons:

- 1) Vous nous racontez des faits divers, des anecdotes réelles qui vous sont arrivés dans votre vie de sourds. Avec vous, nous les mettrons en images, ceci, dans le but de mieux sensibiliser les pouvoirs publics et la population aux problèmes suite à notre handicap dans la société.
- 2) Nous recherchons tout anciens documents, photos, écrits concernant la vie des sourds à l'école, pendant la guerre, en voyage, aux loisirs, etc..
- 3) Nous recherchons des personnes bénévoles pour nous aider dans nos

différents travaux.

Vous pouvez-nous contacter au numéro de fax 010/229947. Nous vous invitons à assister à la projection de notre 1^{er} film, le samedi 8 novembre au Centre Culturel Jacques Franck, Chaussée de Waterloo à Bruxelles (St Gilles) lors de la Rencontre Européenne des Sourds et la Vidéo.

D'avance, nous vous remercions de votre collaboration et de votre aide qui sera très utile pour les générations futures.

Filmer et Découvrir -Avenue Centre Sportif, 59/87- 1300 Wavre
FAX : 010/229947 -Compte bancaire: 000-3251741-10

Centre de Formation sociale (CEFORSO)

À Liège, le CEFORSO A REPRIS SANS INTERRUPTION (Cours d'Informatique, Cours de Français, Cours de Lecture Labiale). Ceux qui sont intéressés peuvent s'inscrire soit par fax au n° 04/344.10.06 ; par téléphone au n° 04/341.39.96 ; ou par e-mail : SURCite@skynet.be. Les cours sont gratuits.

Tous les mardis : Cours d'informatique + internet de 17h30 à 21h
Tous les mercredis : Cours de français de 13h30 à 15h pour les moyens, de 15h à 16h30 pour les débutants
Tous les samedis : Cours de lecture labiale de 9h à 13h

Offre d'emploi

FÉDÉRATION FRANCOPHONE DES SOURDS DE BELGIQUE ENGAGE

- Un assistant social (niveau A1);
- Conditions ACS, temps plein (38h);
- Connaissance de la législation sur l'handicap;
- Connaissance de la langue des signes et du néerlandais;

- Habiter Bruxelles.
CV et lettre de motivation à envoyer à:
FFSB
Rue Van Eyck 11A/4 - 1050 Bruxelles

ALPHA-SIGNES RECHERCHE

- une personne sourde (M/F)
- dans les conditions ACS (A2 ou A3)

- contrat à durée indéterminée
- libre immédiatement

Profil :

- Personne sourde
- Capable d'intégrer une équipe mixte (sourds et entendant), qui s'intéresse à la pédagogie bilingue, en vue de donner des cours de français et de calcul.
- Capable d'aider la coordina-

dination pour le suivi des dossiers administratifs.

Envoyer lettre de motivation et curriculum vitae à : Alpha-Signes

Jean Przyklek
48 rue Piers
1080 Bruxelles
Tel : 02/414 74 78
Fax : 02/414 61 35
Courriel : jean.przyklek@win.be

25 ans
APEDAF
Association des Parents d'Enfants Déficieux Auditifs Francophones

Colloque

Démystification de l'Implant Cochléaire

Samedi 22 et dimanche 23 novembre 2003
La Marloigne - Centre Culturel Marcel Hicter
Namur

Infos:
APEDAF
Rue Van Eyck 11A/5
1050 Bruxelles
Tél.: +32 2 644 66 77
Fax: +32 2 640 20 44
E-mail: info@apedaf.be

Bus 2003



Les stands FFSB et Surdimobil à La Louvière

Le Bus 2003 a terminé son périple dans notre pays. La FFSB l'a accompagné dans les principales villes de la Communauté française, histoire de ne pas louper le coche.

Dans le cadre de l'Année européenne des personnes handicapées, le Bus 2003 sillonne l'Europe. Son but est très clair: attirer un regard sans préjugé sur le handicap. Pour ce faire, il rassemble autour de lui les différentes associations pour handicapés et celles pour sourds, que celles-ci soient locales, régionales ou nationales.

Animations par des sourds

Le Surdimobil et le CFLS (Centre Francophone de la Langue des Signes) ont parfaitement assuré l'animation amenant les personnes à découvrir la culture sourde. Le stand de la FFSB, à côté de celui de l'APEDAF (Association de Parents d'Enfants Déficieux Auditifs Francophones), se retrouvait rehaussé grâce à cette effervescence. En effet, les «surdiguides» invi-

taient les passants à se coiffer d'un casque insonorisant. Coupé du bruit, ils s'instruisaient sur quelques domaines de la surdité. Caroline AHN, présidente du CFLS, parvenait à susciter l'étonnement chez ses auditeurs. Ces derniers se surprenaient de connaître déjà bon nombre de signes comme «manger», «boire», «éléphant», «balançoire», etc..

Manque de médiatisation

Nous regrettons tout de même qu'une campagne publicitaire n'ait pas été entreprise pour le Bus 2003. Dans certaines villes, la pauvreté des passants accuse cette faiblesse promotionnelle. Les médias étaient certes présents sur le périple du Bus 2003, mais ils n'ont pas été mobilisés pour annoncer cet événement bien à l'avance. Nous disposons d'une occasion, unique tant à l'échelle nationale qu'européenne, permettant d'attirer et de sensibiliser un maximum de personnes. Il aurait donc été préférable d'assurer le battage médiatique avant l'arrivée du Bus 2003 dans notre pays.

Th.B.



Au fil des relations

Un film à propos des relations parents/enfants lors de l'adolescence

En 2003 le Centre Vidéo de Bruxelles et Le Centre Comprendre et Parler ont collaboré à la réalisation d'une version interprétée en langue des signes et sous-titrée en français du film «Au fil des relations» réalisé en 1994 par Jacques Borzykowski.

Quelques mots à propos de ce film: passer de la dépendance totale à la prise d'autonomie sera l'enjeu de l'enfance et de l'adolescence.

A travers le portrait de six familles, on découvre que ce chemin, angoissant et périlleux pour les uns, s'avère plus simple pour d'autres.

L'enfant développe au fil des relations le potentiel de croissance qu'il possède dès la naissance et qui le pousse à construire sa personnalité.

Le jeune a besoin d'une écoute sécurisante et protectrice de la part de ses parents. Sans cette disponibilité émotionnelle, il construira difficilement et au prix d'une grande anxiété son estime de soi.

Outil de prévention primaire, ce documentaire vise à sensibiliser à la construction de relations épanouissantes et harmonieuses entre tous les membres de la famille. Il est accompa-

gné d'un cahier d'animation.

Il sera utilisé prioritairement par les professionnels de la Santé mentale.

La traduction en langue des signes et le sous-titrage en français ont été réalisés par le Centre Vidéo de Bruxelles en collaboration étroite avec le Centre Comprendre et Parler et grâce au soutien de La Cera Foundation. La coproduction fut assurée par le Centre Vidéo de Bruxelles asbl, Fraje asbl, Question Santé asbl et Respect asbl.

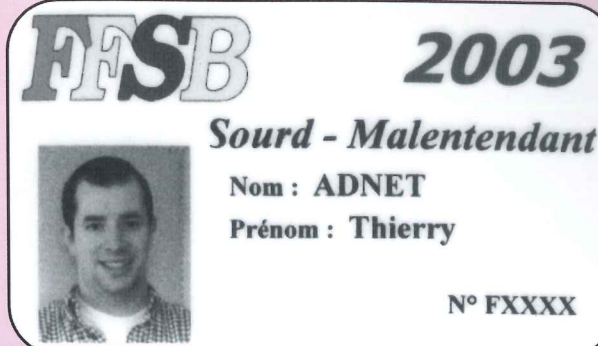
«Au fil des relations» fait partie d'une série qui compte aujourd'hui 5 films sur les relations parents/enfants. Il est disponible en cassette VHS (location et achat).

"Corps, accords, désaccords", troisième film de la série est également traduit et disponible.

Infos et Contact : Centre Vidéo de Bruxelles - Claudine Van O - 113 rue Royale Sainte Marie - 1030 Bruxelles - Tel : 02/216.80.39 - Fax : 02/245.13.45 - @ : claudine.vano@chello.be

"Au fil des relations" 45', 1994

Carte Membre de la FFSB



Cette carte atteste officiellement de votre qualité de sourd ou de malentendant ; elle fait foi auprès des autorités dans votre vie quotidienne pour justifier de vos particularités de communication.

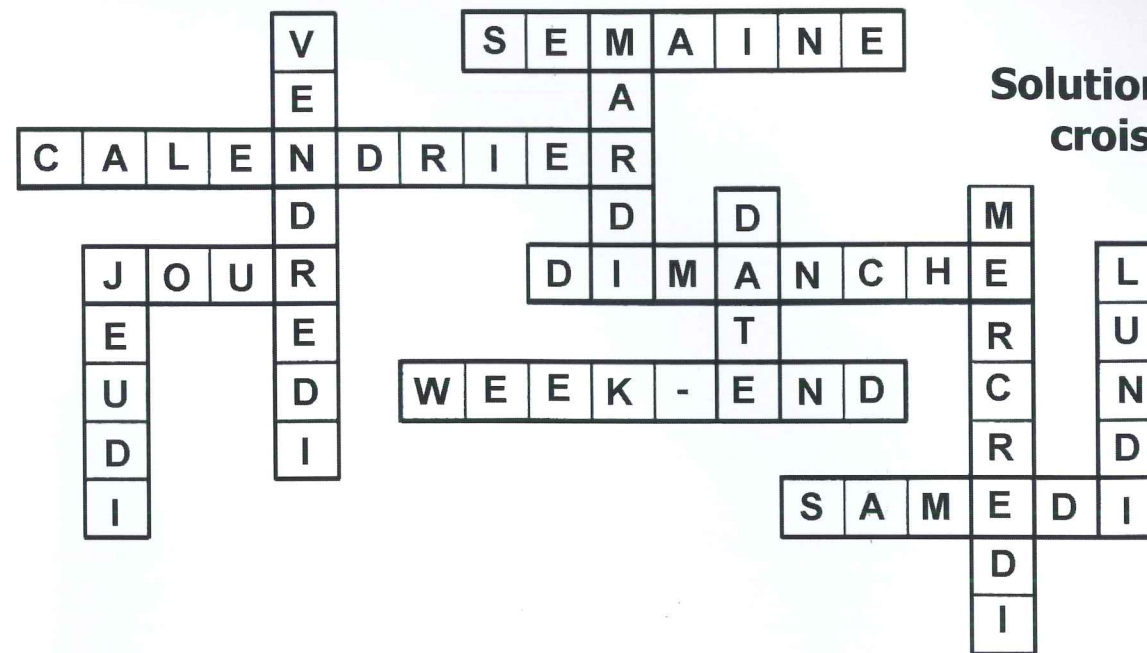
Avec la Carte Membre, vous soutenez :

- La défense des droits des sourds francophones (plus de sous-titrages à la TV, plus d'interventions du Fonds Bruxellois ou de l'AWIPH, plus d'interprétation en Langue des Signes, de nouveaux moyens de communication...).

Elle vous donne droit à :

- La location gratuite sur les livres, vidéos,... du CIDS
- La réduction pour les SMS et abonnement chez Mobistar (projet Deafcom)

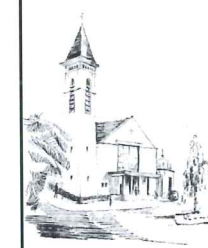
Vous voulez recevoir la Carte Membre de la FFSB : Vous pouvez demander le formulaire à Mr Thierry Adnet (Animateur).
Fax : 02/644.68.44
Courriel : infos@ffsb.be
Sur notre site : www.ffsb.be (Rubrique la fédération + la carte FFSB)



Solution des mots croisés n°61

ERRATUM

Dans le précédent numéro du Sournal (n°79), à la rubrique 'Echos' de la page 22, une rectification est à apporter: c'est sur France 2 que le Journal télévisé est sous-titré et non France 3.



La traduction en langue des signes est assurée à toutes nos activités, boucle magnétique pour personnes ayant un appareil auditif.

L'équipe d'animation

“SIGNES DE FOI”

pour les personnes sourdes et malentendantes de Bruxelles et environs :
- sera présente à la Journée Mondiale des Sourds à Liège et participera à la prière pour la “PAIX ENTRE CROYANTS”.

Vous êtes tous cordialement invités à la paroisse de la Sainte-Famille :
- à la “JOURNÉE PORTES OUVERTES” le samedi 11 octobre 2003 à 14 h, thème “L'Eglise a changé” venez et voyez
- à “LA MESSE DE NOËL” le 24 décembre 2003.
L'heure reste encore à définir
- TOUS LES 2^{ÈMES} DIMANCHES DU MOIS à 9 h 30 messe à la Sainte-Famille à Woluwé-St-Lambert.